

*Contribution à l'histoire de 3 villages  
Ivoz, Ramet et Ramioul  
(entité de Flémalle)*

par Alphonse Delagoen

***Un lettré et son époque**  
**François Renkin** (1872 - 1906)*

*Ses écrits  
et sa demeure au bord de Meuse*

## *En préambule*

*Il n'existe pratiquement pas d'ouvrage décrivant l'histoire des 3 villages de l'ancienne commune d'Ivoz-Ramet.*

*Elle était composée de trois seigneuries dont le territoire a été rassemblé, à la fin de l'ancien régime, sous l'autorité de la république française, en une seule commune qui sera dénommé Ramet, ensuite Ramet-Yvoz, puis Yvoz-Ramet au 19e siècle, et enfin Ivoz-Ramet, sous l'ère du Bourgmestre Marcel Séré, après la guerre 1940-1945.*

*En remontant le temps, on trouve dans les archives de l'état ou de familles, ainsi que dans certaines revues et chroniques, des bouts d'histoires, avec des mentions de personnages.*

*Il me semble intéressant, pour la bonne connaissance de notre passé, de les rassembler et de les développer par d'autres recherches et de précisons sur les faits.*

*Je n'ai, que la prétention d'avoir mis en valeur, certains écrits du passé. Je les propose à la lecture des personnes intéressées par l'histoire.*

*On ne le dira jamais assez, conserver les traces du passé est important. D'eux nous pouvons envisager notre futur, en toute connaissance de cause des erreurs déjà commises.*

*Alphonse Delagoen*

*Un lettré et son époque*  
*François Renkin (1872 - 1906)*

*Ses écrits*  
*et sa demeure au bord de Meuse*



Jean François Joseph RENKIN (1872 – 1906)  
photographié par G. Marissiaux (1)  
Collection M. Stiennon

Avant d'écrire cette histoire sur un personnage ayant vécu au village de Ramioul, deux éléments ont retenus mon attention : Sa demeure au bord de la Meuse, figurant sur une carte postale, et une lettre datée du 16 septembre 1966 adressée par Monsieur Jules Hennuy, membre titulaire de la S.L.L.W.(2), à Monsieur Marcel Séré Bourgmestre d'Ivoz-Ramet.

L'immeuble nous en parlerons par après, tandis que de cette lettre, je vous en donne des extraits ci-dessous:

...

*Jean François Joseph RENKIN est né à Liège, rue des Guillemins au n°45, le 12 mars 1872, de Jean Renkin, fabricant d'armes, et de Barbe Marie Jeanne Cloes. Il est décédé à Ramioul le 18 février 1906. Il avait donc trente-trois ans.*

*Favorisé par la fortune mais de santé délicate, il a consacré sa courte vie à la littérature et à l'étude. C'est pour la santé de Jean François que Jean Renkin avait acheté la maison de Ramioul, au 732 du quai du Halage, devenu 40 rue Jean Jaurès. Cet immeuble est encore occupé aujourd'hui par la nièce de l'écrivain (Mad. Leroux) et sa famille.*

*Ceux qui l'ont connu disent que François Renkin était non seulement fort charitable, mais qu'il savait donner des formes élégantes à ses actes de bonté. Ainsi, feu Edouard Plénus, qui fut un de ses familiers, m'a souvent raconté l'anecdote suivante :*

*Renkin recevait chez lui chaque dimanche plusieurs de ses confrères moins favorisés que lui et, sous prétexte de littérature, leur faisait passer une journée éblouissante. Un dimanche que la « bande » avait pris place dans la barque de Renkin (lequel pour se soigner devait absolument faire des rames), celui-ci se rendit compte que le pantalon d'un de ses invités donnait d'irrémédiables signes de vétusté. Alors, Renkin, simulant un faux mouvement, fit tomber la cendre brûlante de son cigare sur le dit pantalon. C'était une bonne raison pour Renkin de remplacer, avec des excuses, cette indispensable pièce d'habillement. De pareils détails, s'ils situent l'homme, ne doivent pas faire oublier l'écrivain et le chercheur. Dès 1894, et pendant trois ans, je crois (je n'ai pas sous la main les collections complètes), Renkin publie « Li Mestré » qui est un modèle de publication à la fois populaire et savante. C'est la première fois (et Renkin est ainsi en avance d'un demi-siècle sur son temps ) que les œuvres les plus valables de toutes les régions de Wallonie trouvent place dans la même feuille, voisinant avec une masse impressionnante de documents historiques et folkloriques. « Li Mestré » a été l'hebdomadaire wallon par excellence, sérieux et vraiment voué à la plus haute expression de la culture populaire. François Renkin a aussi collaboré à la revue « wallonia »*

---

(1) Gustave Marissiaux (Marles, 1872 - Cagnes-sur-Mer, 1929) est un photographe pictorialiste belge qui réalisa des reportages saisissants au début du xxe siècle dans les houillères du bassin liégeois.

(2) François Renkin, chanteur lui-même est apprécié par les amateurs de la culture régionale. M. Hennuy fait partie de la Société de langue et de littérature wallonnes fondée en 1856, à Liège, une « Société liégeoise de Littérature wallonne » qui s'était donné pour mission de promouvoir les productions littéraires en wallon local. À l'époque, on avait déjà pris conscience des richesses de la culture régionale, mais aussi des dangers que cette dernière courait face à l'évolution sociale. Très rapidement, cette Société a élargi son champ d'action à la Wallonie entière et à tous les domaines relatifs aux langues régionales qui y sont parlées. C'est ainsi qu'elle a pris l'appellation de : Société de Langue et de Littérature Wallonnes (S.L.L.W.)

L'œuvre écrite de Jean François Joseph RENKIN se développe dans deux directions:

- En utilisant le wallon bas-condruzien, il compose des poésies, de très beaux contes et des chroniques qu'il signe du pseudonyme de "Hinri Passe-Pid". Ces textes ont été régulièrement publiés dans « Li mestré », journal wallon qu'il fonde et dirige en 1894-95.

- D'autre part, Renkin réalise, en français, une série d'études de folklore wallon où il s'intéresse à la magie, aux légendes et aux coutumes du Bas-Condruz. Ces recherches ont paru dans la revue Wallonia dès 1893.

Un extrait ci-dessous, de l'excellent ouvrage de Maurice PIRON, « Anthologie de la littérature wallonne », parue aux éditions Martaga nous permet de mieux connaître ce personnage. Nous avons trouvé cet ouvrage sur l'internet où il est consultable, mais certainement vous pourrez l'emprunter dans une bibliothèque ou l'acheter d'occasion.

Jean François Joseph appelé couramment François son deuxième prénom, il signait d'ailleurs ainsi (voir carte postale envoyée à sa cousine) est un remarquable observateur de ce qui l'entoure. Ses descriptions dans ces textes qu'ils soient contes ou chroniques sont des images vivantes d'une époque révolue, intéressante à plus d'un titre, mais aussi socialement très dure pour les petites gens.

## FRANÇOIS RENKIN

(1872-1906)



Né à Liège, mort à Ramet, emporté par une crise d'urémie à la veille de ses 34 ans, François Renkin n'a eu que juste le temps d'affirmer, entre 1894 et 1898, une maîtrise qui promettait à la littérature wallonne « un autre Henri Simon » (O. Grojean).

Issu d'une famille aisée de fabricants d'armes, il avait abandonné des études de droit qui ne lui convenaient guère pour suivre, en rentier, des goûts de flâneur et d'artiste qui le fixèrent à Ramioul, dans la maison de campagne de ses parents, au bord de la Meuse.

C'est là qu'il trouva le cadre villageois de ses contes et qu'il se découvrit une vocation de folkloriste en recueillant les légendes du Bas-Condruz pour la revue *Wallonia* dont le directeur, Oscar Colson, était son ami. Avec ce dernier, Renkin avait fondé à Liège un hebdomadaire dialectal de qualité, *Li Mestré* [Le Ménétrier] (1894-1895) auquel il donna quelques alertes chroniques sous le titre *Mèssédjes d'avâ l' saminne*. Jointes aux contes et croquis, elles constituent les *Ecrits wallons de François Renkin* réunis par Colson dans une édition posthume parue en 1906.

L'œuvre de Renkin, dense mais peu nombreuse, est avant tout celle d'un lettré. Qu'il ait lu Flaubert et Maupassant, on n'en peut douter. Mais à travers eux, il a su créer une atmosphère aérée et lumineuse, distribuée en menues touches impressionnistes, qui fait le charme de ces pièces tendres et pudiques que la sobriété du tracé et une légère stylisation inclinent vers la prose poétique.



*En 1905, le Syndicat des charbonnages liégeois commande 150 vues, à son ami Gustave Marissiaux. Elles serviront de vitrine de l'industrie minière à l'exposition universelle de Liège de 1905. Les hiercheuses poussaient de lourds wagonnets sur des rails et qui chargeaient des wagons à la pelle. Mais la dureté des conditions de travail aussi est présente dans ses photos, malgré les contraintes d'une commande patronale, avec le travail des enfants qui trient le charbon à la main dans des hangars froids, sombres et poussiéreux. F. Renkin aurait pu les commenter !*

Grâce à la bibliothèque virtuelle « Médiathèque André Malraux » de Lisieux en France <sup>(3)</sup>, j'ai retrouvé quelques écrits wallons de François Renkin. Ils ont été traduits en français par Emma Lamballe. Ils ont été publiés à Liège, en 1912, chez Robert Protin, ils sont illustrés avec des "ornements" d'Auguste Donnay.

Voici sa biographie établie par Oscar Colson :

- 1893.** - *Un livre de magie : l'Enchiridion Leonis Papae. Etude de folklore wallon.* In : *Wallonia*, t. I (1893), n° 8 (du 13 août). p. 145-152. Et à part, sous couverture spéciale, avec le même titre ; Liège, Vaillant-Carmanne, 1893. In-8°, 8 p.
- 1894-1895.** - *Légendes du Bas-Condroz (onze numéros).* In : *Wallonia*, t. II (1894), n° 3 (du 13 mars), p. 48-50 ; n° 7 (du 13 juillet), p.108-110 ; t. III (1895), n° 2 (du 13 février), p. 22-23.
- 1894.** - Le Berger magicien. Etude de folklore wallon. In : *Wallonia*, t. II (1894), n° 5 (du 13 mai), p. 78-80.
- 1894.** - So l'ancinî. Conte. In : *Li Mestré*, n° spécimen (du 15 décembre), p. 1-2. Reproduit sous le titre *El vîye cinse*, avec traduction française en regard, et deux dessins de George KOISTER, dans *Wallonia*, t. XIV (1906), n° 2 (de février), p. 87-92.
- 1894.** - *L'afuteû. Rondel.* In : *Li Mestré*, n° spécimen (du 15 décembre), p. 3.
- 1894.** - *Li mohe qui sâme. Croquis.* In : *Li Mestré*, n° 3 (du 29 décembre), p. 3.
- 1895.** - *Li vîye bûse, Conte.* In : *Li Mestré*, n° 8 (du 2 février), p. 2.
- 1895.** - *Messèges d'avâ l'samaine. Chronique, signée HINRI PASSE-PID.* In : *Li Mestré*, n° 9 (du 9 février), p. 1.
- 1895.** - *Messèges d'avâ l'samaine. Chronique, signée HINRI PASSE-PID.* In : *Li Mestré*, n° 16 (du 30 mars), p. 1.
- 1895.** - *Messèges d'avâ l'samaine. Chronique, signée HINRI PASSE-PID.* In : *Li Mestré*, n° 18 (du 24 avril), p. 1.
- 1895.** - *È pré Tombeux. Conte.* In : *Li Mestré*, n° 22 (du 11 mai), p. 2.
- 1895.** - *Messèges d'avâ l'samaine. Chronique, signée HINRI PASSE-PID.* In : *Li Mestré*, n° 31 (du 13 juillet), p. 1.
- 1895.** - *Nécrologie : Joseph Delboeuf.* In : *Wallonia*, t. II (1895), n° 9-10 (de septembre-octobre), p. 142-143.
- 1896.** - *On dîmègne. Conte.* In : *Bulletin wallon*, 1re année, n° 1 (15 août 1896), p. 1-5. Traduction française à bas de pages.
- 1898.** - *Baraquis. Croquis.* In : *Li Spirou*, 11e année, n° 33 (2juin 1898). p. 1.
- 1898.** - *L'ârmâ. Conte.* In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t.38 (= 2e série. t.XXV), p. 215-217. Reproduit dans *Li Spirou*, 12e année, n° 11 (du 22 janvier), p. 2..
- 1901.** - *Rapport sur le 19e concours de 1899 : satires et contes.* In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. 42. p. 217-220.
- 1903.** - *Rapport sur le 19e concours de 1900 : satires et contes en vers.* In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. 43. p. 115-116.
- 1903.** - *Rapport sur le 20e concours de 1900 : crâmnions et chansons.* In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. 43. p. 119-120.
- 1903.** - *Rapport sur le 17e concours de 1901 : contes et satires.* In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. 44. p. 293-294.
- 1904.** - *Rapport sur le 17e concours de 1902 : contes et satires.* In : *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, t. 45. p. 155-156.

---

(3) -<http://www.bmlisieux.com>



FRANÇOIS RENKIN, ON DÎMÈGNE ...

Cette page de ses écrits en wallons. offre un exemple parmi les plus suggestifs de "l'ornementation" conçue et réalisée par Auguste Donnay pour cette édition posthume. Chez le maître de Ramioul, le silence est récupéré à des fins expressives. On retrouvera ces dessins si appropriés dans la version française qu'Emma Lambotte donnera, sous le même titre, de ces mêmes écrits. Liège, impr. R. Protin, en 1912 à Liège. - Photo Bibliothèque de l'Université de Liège.

*C'èsteût on clér et tchaud dîmègne dè meûs d'aous. Tot dreût après basse mèsse, sès deûs frés estit évôye so l'Noûve-vèye, amon dès parints qu' èls avît priyî al fièsse ; èt lu, Djâque, esteût d'moré al cinse po-z-î louki èt taper on còp d'ouÿ so l'ovrèdje dè vârlèt.*

*Après lainer, évè treûs heûres, quand il ava bu l'café, Djâque ala fér 'ne toûrnêye divins lès stâs, veûye s'i n'mâquève rin âs biesses*

*Les vaches avit stu stièrniyes come i fât et lès tchvâs bin fôrés ; tos les polains avît avou a beûre. Tot-a-fait esteût r'mètou a pont.*

*Li djône home vina s'assîr èl coûr sol hame èt fougî sa pîpe. Li grand ouh' dèl cinse esteût à lâdje, èt d'avant lu Djâque vèyéve li campagne tote riglatihante di loupîre.*

*Ine boue odeûr d'osté montéve foû dès dihês d'frumint ; hâre et hote dès grandès plaques di pétrâtes et d'fôrèdjes fit des vètès tètches ; sîs bounîs d'avonnes â bwêrd dèl vòye rimouwît douç'mint li dintèle di leûs pôtes, èt d'allongue, a mounimts, ons oyéve li musique des tch'vâs d'bwès dèl Noûve-vèye*

C'était un clair et chaud dimanche du mois d'août. Tout de suite après la messe basse, ses deux frères étaient partis à la Neuville, chez des parents qui les avaient priés à la fête ; et lui, Jacques, était resté à la ferme pour y regarder et pour jeter un coup d'œil sur l'ouvrage du valet.

Après le dîner, vers trois heures, quand il eut bu le café, Jacques fit le tour des étables pour voir s'il ne manquait rien aux bêtes. On avait fait la litière des vaches, donné du foin aux chevaux ; les poulains avaient eu à boire. Tout était en place.

Le jeune homme vint s'asseoir dans la cour, sur le banc, et fuma sa pipe. La grande porte de la ferme était large ouverte et, devant lui, Jacques voyait la campagne toute resplendissante de lumière.

Une bonne odeur d'été montait des dizeaux de froment ; de ci de là, de grands carrés de betteraves et de regain faisaient des tâches vertes ; six bonniers d'avoine, au bord de la route, remuaient doucement la dentelle de leurs épis, et, dans le lointain, par moment, on entendait la musique des chevaux-de-bois de la Neuville.

Èt todis èt todis, â coron dè l'vîye tève, so l'route d'Indjihoûl, Djâque vèyève monter des djins, djônes homes et djônès bâcèles, des cis à part, des cis a cabasse; des papas et des mames avou des p'tits èfants qu'is hèrtchît drî zèls. Èt come i féve blamant, bêcôp avît wèsté leû capote et mètou on norèt d'potche â leû hatrê.

Quéné flouhe qu'i-nârèt sol fièsse, èt come il î frèt plaihan !

Lu n'î d'véve aler qui l'èddimain, èt il aveût brâmint p'tchî çoula.

Tot-z-arrivant, i mouss'rè dîre bondjoû âs parints. Anon, si vite qu'i pwèrè, il îrè sol fièsse ritrover s'crapaude Bèrtine qu'î deût aler avou s'mame.

Et sins fé nole atincion âs poyes et âs canes d'avâ l'ancinî, sins ôre les mohons s'kibate so l'tamon d'on tchâr, et sins veûy li rossè tchet dwèrmi à solo disconte li heûre, Djâque fougîve et songîve à Bèrtine.

C'èsteût ine bêle et fwète bâcèle di Saint-Sèv'rin.

Èlle aveût on bè rivnant, on hêtî riya, deûs gros brès' qui fit sogne à l'ovrèdje, et on coûr plein d'corèdje, et dè boneûr di viker.

Volatot près d' deûs ans qu'is hantèt èssonne et li marièdje èst mètou pol meûs d'sèptimbe, si vite qui l'aous' sèrè fait.

Et d'main is îront â bal, et Djâque, al nute, rêmîn'rè Bèrtine èt s'mame d'jusqu'a leû mohone.

Ci sèrèt co on bé djoû d' djôye èt d'hantrèye a mète avou l's autes.

Et Djâques, tot rôlant è s'tiesse si crapaude, li bal èt l'marièdje, ni féve pus nou bin d'èsse on djoû pu vî.

Tot d'on côp, Houzârd, li neûr tchin d'vathe, si mèta a groûler et a sètchî so s'tchinne comme on démon. Les poyes si sâvit tos costés...

*Et toujours, et toujours, au bout du vieux taillis, sur la route d'Engis, Jacques voyait monter des gens. Jeunes hommes et jeunes filles, les uns seuls, les autres à « cabasse » (bras-dessus, bras-dessous) des pères et des mères avec des petits enfants qu'ils traînaient derrière eux. Et comme il faisait brûlant, beaucoup avaient ôté leur capote, et mis un mouchoir de poche sur leur nuque.*

*Quelle foule il y aurait à la fête, et comme il y ferait plaisant !*

*Lui ne devait y aller que le lendemain et il avait de beaucoup préféré cela.*

*Tout de suite en arrivant, il irait dire bonjour à ses cousins. Puis aussi vite que possible, se rendrait à la fête retrouver sa bonne-amie Bertine qui devait s'y rendre avec sa mère.*

*Et sans faire nulle attention aux poules et aux canes du fumier, sans entendre les moineaux s'ébattre sur le timon d'un char et sans voir le chat roux endormi au soleil contre la grange, Jacques fumait, songeait à Bertine.*

*C'était une belle et forte fille de Saint-Séverin.*

*Elle avait un air avenant, un rire sain, deux gros bras qui faisaient peur à l'ouvrage, un cœur plein de courage et de bonheur de vivre.*

*Voilà près de deux ans qu'ils se recherchent et le mariage est fixé au mois de septembre, aussitôt que la moisson sera faite.*

*Et demain, ils iront au bal ; Jacques, à la nuit, ramènera Bertine et sa mère jusqu'à leur maison.*

*Ce sera encore un beau jour de joie et d'amour à ajouter aux autres.*

*Et Jacques, tout en roulant dans sa tête, sa promesse, le bal et le mariage s'impatientait de ne pouvoir être plus vieux d'un jour.*

*Tout à coup, Hussard, le chien noir des vaches, se mit à gronder et à tirer sur sa chaîne comme un démon. Les poules se sauvaient de tous côtés !...*

Moussîve èl cour on vi moncheû, et dri lu ine bêle mamzèle djène moussèye, qu'aveût l'air d'èsse prête a toumer di nâhisté, tant s'visèdje èsteût blanc-mwêrt.

Is v'nît dèl vèye, avît pris l'convwè, passé l'ève à Tchôkîr, po fé on toûr divins les bwès et les campagnes. Mins l'porminåde aveût stu pus longue qu'is n'pinsît, et is intrît si r'pwèser 'ne gotte, et, s'i-n-aveût mwèyin, beûre on vère di lessê.

Djâque, po lzî fé d' l'honeûr, les vola fé intrer èl plèce ; mins c'èsteût trop' d'imbaras, dihît-is : i n'valève nin les ponnes. Is s'assîrît tot bon'mint èl cour.

Djâque èvoya li vârlèt â lèssê, ala qwèri lu-minme deûs tchèyîres - et, s'apinsant qu'a des djins si bin moussîs i n'falève nin vûdî a beûre divins les pintés d'tos les djoûs, i prinda è l'ârmâ deûs vères d'â Val qu'onc di ses camarâdes, l'annêye di d'avant, li aveut d'né po s' fièsse.

Èle wèsta ses wants po beûre.

Et èle buvéve douç,'mint, li p'tit deût levé è haut, avou des manîres di tchet.

Elle èsteût si bêle ainsi, sins tchapè, on pavwêr divins ses tch'vès coleûr d'avonne, des bleûs oûyes d'Avièrge et des ptitès mains pus blankes qui l' lèssê qu'èle buvéve.

Miète à miète èlle si raveût. Et ci fout on grand boneûr po Djâque di li ôr dire qui l' lessê lî aveût fait dé bin.

Li vî moncheû vola payî. Li cinsî, djinné, responda qu'i n'prindreût rin dé monde po si pô d'tchwè.

Is d'hît merci co traze côps, et is s'lèvît po 'nnè raler. avanci pus lon.

Entrait dans la cour, un monsieur âgé, accompagné d'une belle demoiselle habillée de jaune ; elle semblait tomber de fatigue tant son visage était blanc-mort.

Ils venaient de la ville, avaient pris le train, passé l'eau à Choquier pour faire un tour dans les bois et les campagnes. Mais la promenade avait été plus longue qu'ils ne pensaient. Ils entraient se reposer un peu et, s'il y avait moyen, boire un verre de lait.

Jacques, pour leur faire honneur, voulut les faire entrer dans le salon, mais c'était trop d'embarras, dirent-ils, cela n'en valait pas la peine. Ils s'assieraient tout bonnement dans la cour.

Jacques envoya le valet au lait, alla chercher lui-même deux chaises et, se disant qu'à des gens si bien habillés il ne fallait pas verser à boire dans des pintes de tous les jours, il prit dans l'armoire deux verres du Val-St-Lambert qu'un de ses camarades, l'année d'avant, lui avait donné pour sa fête.

Elle ôta ses gants pour boire.

Et elle buvait doucement, le petit doigt levé, avec des manières de chat.

Elle était si belle ainsi, sans son chapeau, un coquelicot dans ses cheveux couleur d'avoine, ses yeux bleus de vierge et des petites mains plus blanches que le lait qu'elle buvait.

Petit à petit, elle revint à elle. Et ce fut un grand bonheur pour Jacques de lui entendre dire que le lait lui avait fait du bien.

Le vieux monsieur voulu payer. Le fermier, gêné, répondit qu'il ne prendrait rien au monde pour si peu de chose.

Ils dirent encore treize fois merci et se levèrent pour partir.

<i>Djâque les rêmina djustu'à l'ouh', ni wèsant avanci pus lon.</i>	<i>Jacques les reconduisit jusqu'au seuil, n'osant aller plus loin.</i>
<i>Aspoyî conte li montant dél pwète, i lès louka 'nn' aller.</i>	<i>Appuyé contre le montant de la porte, il les regarda s'éloigner.</i>
<i>Li solo esteût toumé podrî l'bwès. L'air esteût pus fris'. Divins les trimblènes, les piètris si r'hokût ; des coqs d'aous' tchantît.</i>	<i>Le soleil était tombé derrière le bois. L'air était plus frais. Dans les trèfles, les perdrix s'appelaient ; des sauterelles stridulaient.</i>
<i>Djâque n'oyéve rin, ni vèyéve rin qui l'bèle mamzèle qui rotéve lèdjîre comme in' ouhê, et qui s'rôbe féve ine djène tètche sol campagne.</i>	<i>Jacques n'entendait rien, ne voyait rien que la belle demoiselle qui allait légère comme un oiseau et dont la robe faisait une tache jaune dans la campagne.</i>
<i>Qwand èlle ava toûrné l'cwène dè bwès, li cinsî rimoussa èl còur.</i>	<i>Quand elle eut tourné le coin du bois, le fermier rentra dans la cour.</i>
<i>Li grand rossê tchet si t'néve todis adlez l'heûre ; les poyes et les canârdz rintrit po-z-aler dwèrmi.</i>	<i>Le grand chat roux était toujours près de la grange ; les poules et les canards rentraient pour aller dormir.</i>
<i>Hoûzârd, li tièsse inte sès deûs pates, hossa s'cowe tot vèyant s'maisse s'aler rassîr so s'hame.</i>	<i>Hussard, la tête entre les deux pattes, remua la queue en voyant son maître venir se rasseoir sur le banc.</i>
<i>Djâque sitopa s' pîpe, mins n' sondja nin a l'èsprinde.</i>	<i>Jacques bourra sa pipe, mais ne songea pas à l'allumer.</i>
<i>I s'dimandéve çou qu' ravis'reût Bèrtine avou 'ne djène rôbe et on pavwêr divins ses tchvès, èt si èle sâreût beûre dé lèssê sins s' fé des mustatches...</i>	<i>Il se demandait à quoi ressemblerait Bertine, avec une robe jaune et un coquelicot dans les cheveux et si elle saurait boire du lait sans se faire des moustaches...</i>
<i>Â coron dèl tève, des djinn montît todis et ine trope di fwèrsôlés passa qui chantéve : « L'avez-ve vèyou passer? » (chanson de Nicolas Defrecheux).</i>	<i>Au bout du vieux taillis, des gens montaient toujours, une troupe de jeunes hommes en goguette passa qui chantait : “ L'avez-vous vue passer ? „</i>
<i>Li lèddimain, Djâques ala al fiesse.</i>	<i>Le lendemain, Jacques alla à la fête.</i>
<i>Et, tos côps, Bèrtine lî d'mandéve :</i>	<i>Et tout le temps, Bertine lui demandait :</i>
<i>- Qu'avéz-ve don, qui vos tûsez si lon ?</i>	<i>- Qu'avez-vous donc que vous êtes si distrait, que vous pensez si loin ?...</i>
<i>Et l'mame : - Vis a-t-èle fait 'ne saqwè, qui vos n'motihez nin ?...</i>	<i>Et la mère : - Vous a-t-elle fait quelque que vous ne dites mot ?...</i>

Même si le récit est imaginaire, on y découvre des situations, des habitudes ou des instants de la vie quotidienne du bas Condroz, de l'époque de François Renkin.

Quelques explications sur certains termes employés!

- Messe basse : au contraire de la grande messe, en général chantée, les messes basses se déroulaient tôt le matin, certainement pour les gens pressés ou fort occupés la journée. Même raison sans doute pour la messe basse de la soirée. Ils y en avaient souvent plusieurs dans certaines paroisses, parfois à 6 ou 7 heures du matin et, ou à 19 heures le soir. A l'époque, elles se disaient en latin. Plus discrète que la grande messe, elle a peut être donné naissance à l'expression « faire des messes basses », des confidences murmurées tout bas, que les autres ne doivent pas entendre.

- Une bonne odeur d'été montait des dizeaux de froment : cela demande une explication car cette expression « dizeaux », elle n'est plus utilisée.

Nous reprenons pour justifier cette traduction du wallon en français de « dihês d'frumint », un extrait du livre de Adolphe Lambilotte, « Vieux temps en famenne » aux éditions Eole. Il parle de seigle mais c'est pareil pour le froment.

« ...Derrière le faucheur s'affairaient les 'releveurs' qui, manuellement, relevaient le seigle et le liaient en gerbes. ...A longueur d'après-midi, la parcelle se garnissait de gerbes longues et lourdes; une fois la fauchaison terminée, l'équipe de moissonneurs s'attelait à mettre les gerbes sur pieds.



Un trépied était d'abord formé et lié dans la partie supérieure. Ensuite venaient s'y agglutiner d'autres gerbes tout autour et, une nouvelle fois, la masse était encore serrée par un lien dans le haut. Quand les trépieds, trépids en wallon, étaient formés d'assez bien de gerbes, c'étaient des « dizeaux » (du radical dix) ».

Voici également un autre extrait qui donne bien l'ambiance de l'époque :

«... La moisson d'alors avait le don de mettre beaucoup de vie, d'activités et de gaieté dans les champs. Au plein du travail sous le soleil cuisant, les villages apparaissaient calmes, silencieux et vides, car la moisson, cela comptait! Les vieux qui gardaient les enfants avaient ainsi la fierté au cœur. Ils sentaient que leur rôle permettait de libérer un maximum de bras pour les travaux ».



La fenaison, avec en arrière plan le château de Ramet. Il s'agirait peut-être de la famille Delvaux et Lannoy en 1938 ?

Ancienne photo non répertoriée

Quelle foule il y aurait à la fête, et comme il y ferait plaisant ! : hormis de rares exceptions, les fêtes villageoises ou de paroisse se situent entre avril et fin septembre, avec une pointe très nette vers le 15 août.

Dans de nombreux cas, coexistent «petite fête» et «grande fête» tenant, l'une ou l'autre, compte de la dédicace du saint de la paroisse. La fête ne porte pas partout un nom qui lui est propre ; en Province de Liège, le terme « fièsse » prévaut. Partout, la fête était l'occasion de nettoyer, repeindre, chauler cours et étables, entretenir les voiries, rafraîchir la décoration de l'église. Sur un plan personnel, on soignait son apparence ; la « fête » était prétexte à acheter des vêtements neufs.

Pour le repas, c'était souvent l'occasion de tuer une poule ou un lapin...

Chaque ménagère faisait ses tartes dès le vendredi car la fête était l'occasion d'un repas familial et les tartes seraient partagées avec des connaissances et amis venus d'autres villages.

A l'origine, la fête étant religieuse, chaque paroissien se rendait à la «grand-messe » du dimanche matin. A l'issue de la cérémonie, la procession sortait mais, dans certaines paroisses, la procession était réservée pour la « Fête-Dieu » (juin) ou pour le 15 août. Après la messe, commençaient les réjouissances : ouverture de la fête foraine avec ses carrousels à chevaux ou à chaînes, ses balançoires, ses tirs aux pipes, ses échoppes à manger...

Le soir, on repartait danser dans les cafés ou dans la salle du « village » qui organisait un bal au son de l'accordéon.

Les « grandes fêtes » débutaient le vendredi et duraient souvent jusqu'au lundi soir ou parfois même le mardi ; elles avaient une signification appréciable dans les villages où les distractions étaient rares.

Ils venaient de la ville, avaient pris le train, passé l'eau à Choquier : Chokier s'écrivait à ce moment Choquier. Le passage d'eau de Chokier sur la Meuse se situait entre ce village et celui de Ramet. Il en est déjà question dans un document y relatif (voir sur le bloc).

Voici, ci-après, d'autres écrits de Jean François Joseph Renkin. Ceux que nous vous présentons sont également propices à la découverte de cette époque, notamment cette chronique :

### **Bohémiens (1898)**

*"DEPUIS deux jours la Meuse est prise et il fait un froid de diable. Le pays est blanc sous la neige. Les petits oiseaux ne savent où s'abriter. Les corbeaux, eux, tournoient à travers la campagne en croassant. Dans les hautes branches des arbres, la bise se déchaîne à vous rendre fou.*

*A Engis, une roulotte toute démantibulée, et qui ne tient plus pièce ensemble s'est arrêtée.*

*L'homme, un grand noir frisé, a dételé le cheval. Laissant voir des cuisses comme des cercles de tonneau, la pauvre bête, qui n'en peut quasi plus, pèle avec ses dents les buissons d'alentour.*

*Près du pont du ruisseau, deux gamins à genoux, soufflent de toutes leurs forces et se mettent en sueur pour allumer des branchettes qui ne veulent pas brûler.*

*Après d'eux, leur mère, assise sur une chaise qui n'a que trois pieds, tresse une manne, avec un tas d'osiers sur les genoux.*

Accroupie contre la roue de la roulotte, avec sur ses épaules un grand vilain surtout de soldat, une vieille femme, sûrement la mère de l'homme, fume dans une courte pipe de terre, et déplume la poule grasse qu'elle a larronnée en passant le matin au village de Ramet.

C'est elle qui tire les cartes dans les fêtes du Condroz. Elle passe pour avoir plus de nonante ans. Une mèche de cheveux gris sort de son bonnet sale et le vent fait voltiger autour d'elle le duvet de la poule qu'elle tient dans ses doigts crochus.

Au milieu d'eux, une pie, les ailes coupées, sautille et va de tous côtés. Par la porte, on voit à l'intérieur de la roulotte, un pauvre vieux singe recroquevillé dans une camisole, et qui grimace tout en toussant.

Et, debout au milieu du chemin, les deux bras croisés, l'homme aux yeux verts de chat regarde au-dessus de la Meuse une bande de canards sauvages qui s'envole du côté du soleil."

Il a aussi dans « li mestré » laissé des messages « de la semaine », « Messèges d'avâ l'samaine ». Deux de ceux-ci sont particulièrement intéressants : celui du 30 mars 1895 et du 24 avril 1895 ou nous constatons entre autre que la problématique de mobilité de l'époque était le vélocipède (de quoi rêver !) avec aussi et déjà, nos relations avec les flamands. Malheureusement, il évoque avec un certain humour (masculin !), le manque de considération des hommes, en général, sur le rôle de la femme au sein de notre société!

### **Message du 30 Mars 1895**

"CETTE fois-ci, nous pouvons être sûrs que le bon temps va revenir : la semaine dernière j'ai vu repasser les grues et j'ai rencontré des vélocipèdes sur les routes. Pour les grues, c'est chaque année la même chose.

Mais pour les vélocipèdes, il y en a toujours davantage ; c'est étonnant ce que cette clique pullule de tous côtés. C'est encore pire que les lapins !

Heureusement qu'elle ne fait pas autant de tort aux habitants de la campagne. Maintenant, en été, par les beaux jours, si vous faites un tour, vous rencontrez à tous moments des hommes à roulettes. Les routes en sont couvertes et, à l'instant où vous entendez l'alouette chanter en s'élevant, c'est soudain derrière vous des « tutûtes » , " tutûtes „ qui vous font sursauter ; et, comme la foudre, c'est un homme à roulettes qui passe à vos côtés ( à noter : tutûtes pour le son de la trompette que l'on employait avant les cornes et les timbres sur les vélos).

Je ne veux pas de mal aux vélocipèdes, bien loin de là. Mais cela me fait de la peine de les voir gâter le paysage. Avant l'invention de ces mécaniques-là, les campagnes, le dimanche, étaient endormies au soleil ; on n'entendait que les oiseaux et les ruisseaux.

Comme il faisait bon se promener alors, un livre à la main ou une bonne amie à son bras !

Pour se reposer, on entraît boire du lait dans la première ferme venue. C'était bien meilleur que le verre de bock qu'on trouve dans toutes les maisons des villages depuis qu'il passe des vélocipèdes ; les paysans savent bien que le bock est le lait des hommes à roulettes!

Oh oui! ils gâtent la campagne, car ils ont fait changer jusqu'aux enseignes des cabarets : on n'y lit plus, à présent, que des « Repos des cyclistes » ou bien « Aux vélocipédistes ».

Elle est bien au diable, allez, la vieille branche de sapin pendue au dessus de la porte et qui jadis servait d'enseigne aux cabarets. Mais laissons-là les hommes à roulettes, car je commencerais à en dire

du mal...

Parlons d'autre chose. Mais de quoi parler, pour l'amour de Dieu? En tous les cas, pas des Flamands, parce que je me fâche tout de suite quand il s'agit d'eux.

Je ne parlerai pas des femmes ; je n'ai pas le temps ; ni des maladies, car on n'a entendu parler que de cela ces temps derniers et j'en suis fatigué. D'abord nous avons assez de peine, et de tracas pour qu'il nous faille parler des Flamands, des femmes et des maladies, qui sont bien, à mon sens, les trois plus grandes plaies de la terre !

Essayons de trouver quelque chose de plus joyeux... parlons un peu du premier avril, car c'est déjà lundi ; comme le temps s'en va, n'est-ce pas, mon Dieu ! c'est triste.

Il y en aura encore beaucoup de bafoués, da, lundi prochain ! Bien des gens de la bonne année vont être envoyés de l'un à l'autre à la recherche d'huile de bras, d'une manne d'eau ou de cinq litres de vapeur !

Le premier avril devrait être appelé le jour des innocents : c'est bien ce jour-là qu'on reconnaît ceux qui méritent de passer pour tels.

Et comme on rit de bon cœur ; quels éclats quand celui qu'on a chargé d'une commission revient tout penaud ou tout fâché parce que l'on s'est moqué de lui !

Le plus beau du jeu, c'est que tout le monde se laisse prendre. Pourtant, personne ne veut passer pour innocent.

Ainsi, voilà moi, qui ne suis pas plus bête qu'un autre, il n'y a pas tant d'années, j'ai cherché jusqu'à tomber mort, durant trois heures, dans toutes les boutiques de Huy, un demi-kilog de cuir de poisson que mon vieux cousin le cordonnier m'avait demandé d'acheter pour lui.

Depuis, je me suis toujours méfié, et, pour être plus sûr, le premier avril, je ne sors pas de ma maison.

Oh ! non cela, je ne me mettrais pas en route pour un empire ; pas même pour aller voir un combat de coqs.

J'en suis amateur, savez, pourtant. Je ne connais rien au monde de plus amusant que de voir se battre deux vieux coqs. C'est défendu, direz-vous. Je le sais bien. Mais c'est justement pour cela qu'on s'y amuse tant. On est là, tous ensemble, autour du treillis. On fume sa pipe, on dit des bêtises, on rit et l'on blague.

Tout d'un coup, on ne rit plus : on vient de mettre les combattants dans l'enceinte. Comme la foudre, les bêtes se précipitent l'une sur l'autre et commencent à s'éperonner.

C'est alors qu'il faut entendre le brouhaha !

Les parieurs crient au plus fort. Et celui qui n'est pas au courant de cela se demande comment tous ces aboyeurs peuvent se comprendre et se retrouver dans leurs paris.

Pendant ce temps-là, les deux coqs, tout ensanglantés, ne font que se lancer l'un sur l'autre s'excitant à coups de bec et d'éperon !

Beaucoup trouvent cela méchant, et ne conçoivent pas comment on peut aimer de tels plaisirs. A ceux-là, je ne dirai qu'une chose : c'est qu'il s'agit d'un coq se battant contre un coq, tandis que des gens, qu'on ne trouve pas méchants, tirent aux pigeons pour se distraire.

Je n'ai pourtant jamais entendu dire qu'un pigeon se fût revengé."

#### **Message du 24 Avril 1895**

"NOTRE camarade, le vigoureux Spirou, (titre d'un journal de l'époque) disait l'autre jour, qu'il avait une bonne nouvelle à annoncer à ses lecteurs : que la Société liégeoise de littérature d'accord

avec quasi tout le monde, allait demander et tâcher de fonder une « Académie Wallonne ». Dommage, seulement, d'apprendre cette nouvelle le premier Avril.

Sinon, je crois que nous aurions été tous bien contents de savoir qu'on allait enfin se remuer un peu et pousser ensemble à la roue pour faire marcher un peu mieux les affaires. Il n'y aurait certes aucun mal. Car il est temps que nous mettions le holà, si nous ne voulons pas qu'un beau jour - ou, plutôt, un laid jour ! - les flamingants nous viennent manger l'âme.

Ah ! si la Société liégeoise avait voulu, comme elle aurait bien mené le mouvement ! N'avait-elle pas tout ce qu'il fallait pour cela ? des hommes instruits, des gens riches et toutes sortes de choses qu'il est inutile d'énumérer. Mais non, elle reste où elle est ; pour rien au monde on ne lui ferait faire un pas de plus. C'est malheureux ; mais voilà, il faudra bien marcher sans elle. Malgré moi, quand je considère le mouvement wallon, je songe en voyant les auteurs, les sociétés, les théâtres et les gazettes, je songe, dis-je, aux petits ruisseaux qui courent dans les prés, en chantant, et qui font plus de bien aux campagnes que le grand étang immobile, resserré dans les roseaux.

A parler de ruisseaux et d'étang, je pense que ceux qui habitent le long de la Meuse ou de l'Ourthe, l'ont encore échappé belle cette année.

Si toutes les pluies des jours derniers étaient tombées quelques semaines plus tôt, au moment du dégel, ç'aurait encore été plus affreux qu'en l'an 1880.

Un monsieur, tout en bavardant, me disait l'autre jour : « Oh ! les grandes eaux, ce n'est rien : elles ne sauraient faire que du bien aux bouteilles de Bourgogne ! » Il faut vraiment ne pas savoir ce que sont les grandes eaux pour parler ainsi.

Je dis moi, que c'est, de beaucoup, plus terrible que le feu. D'abord, le feu, même le plus fort, ne brûle jamais que deux ou trois maisons : on parvient toujours à le maîtriser en quelques heures.

Mais les grandes eaux ! Elles ne se contentent pas de détruire quelques maisons ; elles ravagent, en même temps, maints et maints villages, et ce n'est pas en peu d'heures qu'elles se retirent ; il leur faut quelquefois huit jours ! Et, quand elles sont parties, le danger ne l'est pas, lui. Car, bien souvent, des boues et des limons abandonnés par les eaux, s'exhalent des poisons qui répandent la maladie parmi les habitants de ces maisons humides. Dirait-on jamais, en été, quand on se promène le long de l'eau et qu'on regarde la belle Meuse, toute reluisante de soleil, porter les petites nacelles et courir sans bruit, comme la plus paisible des eaux, dirait-on jamais qu'elle a été déjà - et qu'elle peut encore être un jour ou l'autre - si méchante et si dangereuse ? Elle est encore plus fausse qu'une bonne-amie ! Plus fausse qu'une bonne-amie, ce n'est pas peu dire, pourtant. Car, dans cette espèce-là, la plus honnête ne vaut rien au monde ; et quand la plus franche et la plus gentille vous dira quelque chose, si même vous êtes sûr que c'est vrai, eh bien ! Méfiez-vous tout de même !

Il ne faut pas croire, savez, pourtant, à m'entendre parler ainsi, que je ne les vois pas volontiers : vous vous tromperiez, car je suis aussi sot et aussi innocent que les autres !

Mais j'ai bien choisi, - et je ne puis mal - moi, avec la mienne.

D'abord, elle est muette, ce qui fait que je n'ai jamais à me plaindre de ses bavardages. Puis, elle n'est pas trop maligne, ce qui fait que nous nous entendons toujours bien. Et, comme elle est aussi laide que le péché, je ne redoute personne, et cela ne m'inquiète pas de la laisser toute seule à la maison quand je vais par monts et par vaux.

Aussi, quand je dois donner quelques bons conseils à un jeune homme qui veut se marier, je lui dis

toujours : Mon garçon, si vous voulez garder votre femme, prenez-en une laide.

Si vous ne voulez pas passer pour une bête, prenez une femme qui ne soit pas aussi maligne que vous : peut-être, en cherchant bien, en trouverez-vous une. Puis, si vous voulez être son maître, à la première raison déplacée, tapez dessus ! De cette manière, le ménage peut encore être quelque chose d'assez plaisant pour celui dont c'est le goût.

Mais, je le dis, il ne faut pas avoir peur de se faire de la peine ni de se donner du mal pour trouver une femme qui convient.

Ce n'est pas pour le temps que cela prend, car on est toujours attrapé assez vite.

Paul Crepin, issu d'une vieille famille Ivotoise, archiviste de Alexandre Nivarlet, comme ce dernier aimait l'appeler, nous a fait le plaisir de nous donner accès aux documents qu'ils a conservés depuis le décès d' Alexandre Nivarlet, imprimeur de son vivant, et, ancien conseiller communal d'Ivoz-Ramet. Il a toujours défendu notre identité wallonne et il a essayé, dans un écrit de septembre 1987, « de sauver de l'oubli une personnalité exceptionnelle, d'un artiste de valeur ». Il en fait l'éloge et cite Emma Lambotte la familière d'Emile Verhaeren, de Max Elskamp et de Jules Feller qui, en 1912 dans sa préface sur les écrits wallons de François Renkin dit : « Ce ne sont pas les gros livres mais les bons livres que nous devons retenir et un peintre, par exemple, n'aurait-il fait que deux tableaux n'en sera pas moins un grand peintre si ses deux ouvrages sont beaux à tous égards. Toujours la qualité l'emporte sur la quantité. RENKIN nous a donné la mesure de son talent, nous a montré ce qu'il aurait su faire encore si la mort ne nous l'avait ravi. »

## Sa demeure

Racontons maintenant l'histoire de bâtiment où il a vécu, un immeuble qui a fait partie du patrimoine monumental de la Belgique. Au début de cette chronique, nous avons parlé de son domicile à Ramioul. Une maison située le long de la Meuse que ses parents possédaient en héritage. On espérait ainsi qu'il puisse profiter de l'air de la campagne, salutaire à sa santé délicate !



« Ma chère Laure  
Dis à ton père que je passerais  
pour aller chercher les verres  
de l'encrier.  
Amitiés à tous  
François »



Cette carte montrée sur les deux faces (collection M. Stiennon) a été envoyée par Fr. Renkin à sa cousine Laure le 12 octobre 1901, postée au Val-Saint-Lambert pour être envoyée à Liège au Boulevard d'Avroy n°90 domicile de la famille.

Avant de remonter dans le temps jusque la construction de ce bâtiment, voyons cet immeuble de plus près et décrivons le, suivant le texte du livre 8, du patrimoine monumental de la Belgique – Wallonie paru aux éditions Martaga.

Seuls les bustes placés sur les pilastres du mur d'enceinte ont survécu à la démolition des bâtiments et murs. Ces travaux ont été programmés dans le cadre de la création de la voie rapide, RN 90 afin de permettre l'évacuation rapide des habitants de Huy et environs de la rive droite, en cas de gros problème à la centrale nucléaire de Tihange.

Les bustes en fonte sont maintenant à la disposition de l'Administration Communale. Pour la petite histoire, ils ont été placés sur des socles dans le parc communal. Malheureusement, les amateurs de notre patrimoine ancien ont considérés ces objets comme un profit possible. Ils agissent souvent par des intermédiaires, notamment pour se procurer des œuvres dans nos églises ou nos cimetières.

Volés pendant un WE, ils sont finalement retrouvés bien par après, chez un antiquaire à ... Amsterdam (grâce à un amateur d'art).

Le comble de l'histoire, c'est que l'Administration communale a dû les « acheter » au prix que l'antiquaire les avait acquis, de bonne foi, qu'il a dit ! La législation n'a pas permis à l'époque d'agir autrement.

● N° 40. **Maison Renkin**. 1771. Élégante « maison de plaisance » enclose, au rivage de la Meuse. Briques peintes et calcaire récemment ravalé, sous bâtière d'ardoises à demi-croupes et coyaux; corniche calcaire sous chéneau de bois, lucarnes à fronton triangulaire, épis. Façade principale au N., regardant le fleuve, particulièrement soignée: double corps de cinq travées sur deux niveaux; les angles du bâtiment et la travée centrale en léger ressaut sous le fronton triangulaire daté de 1771 sont affirmés par des pilastres à refends; les deux baies superposées de la travée centrale sont pourvues de pourtours profilés, en plein cintre avec clé ouvragée au r.d.ch.; garde-corps en ferronnerie à l'étage. Sobriété décorative à l'arrière, où la façade sans fronton est aujourd'hui partiellement masquée. A chemin, grille de clôture affermie par des piliers calcaires surmontés de bustes de fonte. H.O. [507]



Photo en noir et blanc

Collection Paul Crepin – Alexandre Nivarlet



Cet immeuble de plaisance, vieux de 130 ans au moment de la prise de vue, a subi des transformations au cours des âges.

Procédons d'abord au recensement de ses différents propriétaires en partant des derniers en date.

Avant que le bien soit cédé en 1987 à l'Administration, il appartenait :

LEROUX André Emmanuel Jean Baptiste, Ingénieur né à Arendonk en 1901, décédé à Liège en 1988. Il était le fils de Leroux Jean Joseph et de Braconier Paula Eugène Eva. « Braconier », voilà un patronyme que nous retrouvons dans la liste des propriétaires d'une autre demeure de Ramet, le château de la "Torette". Il a quitté sa demeure de Ramioul pour Liège fin 1986. Il y est décédé en 1988.

et son épouse RENKIN Marguerite Lucie Agnès (dite Lucie) née à Ivoz-Ramet en 1901, décédée dans son habitation en 1982. Elle était la fille de Renkin Charles Marie Hyacinthe Dieudonné, rentier âgé de 26 ans à sa naissance et de Henault Juliette Lucie Donathilde, 24 ans à sa naissance.

En 1968, l'immeuble était répertorié rue du Halage 36, auparavant au n° 980. Les époux se sont domiciliés en 1958 à Ivoz-Ramet. Marguerite a hérité de ce bien en 1937. Les époux Leroux-Renkin se sont mariés en 1923 à Liège.

#### Avant 1937 :

Les parents de Marguerite en étaient propriétaires. Renkin Charles et Henault Juliette Lucie, rentiers de leur état.

C'est Charles qui en a hérité en 1906, année de la mort de son frère, et en succession de la part de sa mère Cloes Barbe Marie Jeanne, déjà veuve.

Charles frère de Jean François Joseph, notre poète, fils tous les deux de Jean Renkin et de Marie Jeanne Cloes.

On trouve l'immeuble recensé quai du Halage 584. C'est en 1921-22 qu'une transformation importante intervient à l'ensemble du bien. D'abord, la transformation de la façade arrière, le côté jardin-parc (la façade principale étant à l'époque située le long de la Meuse), en vue peut-être d'une modernisation de la demeure.

Les plans du cadastre nous donnent ce changement intervenu dans les limitations du bien. On voit également que la partie jardin a été modifiée et rassemblée en n° 140 d. Cette zone, en grande partie, est le parc actuel qui subsiste encore le long de la chaussée de Ramioul. On constate également un important changement dans la maison de gauche de la parcelle 136a, à l'époque cadastré comme bâtiment rural, . Il aurait été démoli puis reconstruit pour la création d' une annexe (garage – écuries ?).

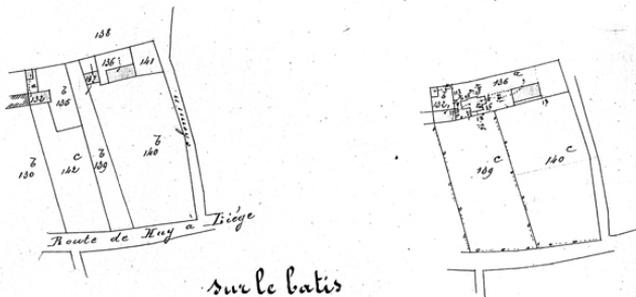
Les parents de Charles et Jean François Joseph : Jean Renkin, fabricant d'armes et son épouse Barbe Marie Jeanne Cloes ont hérité du bien « par partage » en 1885.

Ce bien provenait des parents de Jean : Jean François Renkin et Plomdeur Marie Agnès. On trouve d'ailleurs sur le plan popp de Ramet établi en 1862 en mention de l'article 441, propriétés avec maison appartenant à Mme Plomdeur Marie Agnès épouse Renkin Jean François, Liège

Les époux Renkin Jean et Cloes Jeanne ont acquis en 1889 d'autres biens attenants à la demeure d'origine. Les plans des acquisitions sont explicites ci-dessous. Il y a rassemblement des biens, démolition et construction d'une annexe. Ce bâtiment rural qui a été démoli 30 ans après en 1921-22.

N° 2

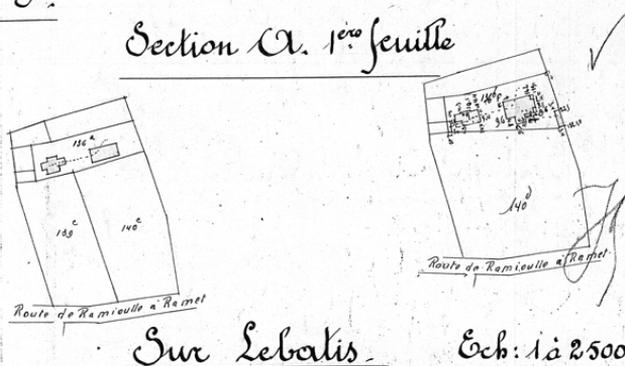
(en 1889)



Plan du cadastre montrant le rassemblement des 2 parcelles en 1889

N° 5

Section A. 1<sup>ère</sup> feuille



Plan du cadastre en 1925

Apparemment Plomdeur Marie Agnès a hérité du bien en 1877 par succession - donation de la part de sa mère Demarteau Marie Barbe veuve en 1852. Elle a épousé Renkin Jean François (que l'on ne s'étonne pas il était courant de donner le même prénom de père en fils). Les époux Renkin – Plomdeur ont conservé cette propriété en bien propre, une douzaine d'années, sans pour autant l'avoir habitée.

Ce sont les époux Plomdeur Jacques et Demarteau Marie Barbe, les parents de Marie Agnès, qui ont acquis, avant 1844, ce bien situé à Ramioul « Sur les batis ». En effet, il est renseigné à l'atlas des chemins vicinaux établi en 1844, comme propriétés appartenant au couple, domicilié à Liège.

Autrement dit, c'était peut-être bien leur maison de campagne.

Avant cela, le bien primitif a été la propriété d'un certain Vaust (J- F ?, prénoms illisibles) chirurgien à Liège.

Ce chirurgien je le retrouve : il en est fait mention dans le « Journal universel des sciences médicales, Volume 27 », où on peut lire « Recherches sur la structure et les mouvements du cœur, par J.-F. Vaust, Docteur en médecine et en Chirurgie, chef des travaux anatomiques à l'université de Liège, 1821 ».

On spécifie d'ailleurs que le docteur Vaust est d'une grande clarté dans ses descriptions. On signale également le nom d'un docteur Vaust, en 1840, à Liège, dans un article paru dans un journal luxembourgeois (article ci-dessous). C'est une description détaillée du suicide d'un jeune homme et de son choix à dépenser son argent aux plaisirs plutôt qu'à ses études !

D'après un écrit sur internet non identifié, Jean-François Vaust aurait aussi été le premier prosecteur de l'université de Liège. Tout cela est à vérifier.

— On écrit de Liège, 6 avril :

Hier matin, M. le commissaire de police du quartier du Sud, accompagné de M. le docteur Vaust, s'est rendu au domicile de Mad. V<sup>o</sup> Cateaux, négociante, rue St-Gangulphe, à l'effet de constater le suicide du nommé Auguste Mathieu, étudiant en sciences, de notre université, né et domicilié à Verviers, âgé de 19 ans.

Ce jeune homme était rentré à son quartier, vers neuf heures du soir, gai et content, et ne laissant rien voir du funeste projet qu'il méditait. Le matin, la servante, voulant lui porter à déjeuner, le trouva étendu sur son lit tout habillé, la figure ensanglantée et tenant à la main un pistolet qu'il s'était déchargé dans la bouche. L'explosion de l'arme n'avait été entendue par aucun des habitans de la maison.

On a trouvé dans la chambre de ce malheureux deux lettres desquelles il résulterait qu'il s'est donné la mort parce qu'il avait aimé plus ses plaisirs que ses études, et avait dépensé l'argent destiné au paiement des cours universitaires.

Sur le document cadastral le plus ancien : la propriété appartient à M. Keppenne Adam.

On trouve trace d'Adam Keppenne dans les registres de Ramet datant de la période hollandaise: un acte établi le 8 février 1819 mentionne le remplacement du conseiller municipal « Adam Keppenne » pour cause de changement de domicile. Voici cette acte :

L'an mille huit cent Dix-neuf le huitième jour du mois de  
 février, devant Nous, maire de la Commune de Ramet, Canton  
 de Seraing arrondissement et province de Liège, sont comparus,  
 Messieurs, Mouton (Pierre Joseph), Beaufort (Dominic Joseph),  
 et Jorville (Joseph), propriétaires, domiciliés en cette  
 Commune nommés membres du Conseil municipal de cette  
 Commune par arrêté de Monsieur le Gouverneur du 26  
 janvier dernier en remplaçant des Seurs Henry muraille  
 et Adam Keppenne pour cause de changement de domicile  
 et du Sieur Mathieu D'Henricourt qui son grand âge  
 et ses infirmités habituelles mettent hors d'état de remplir  
 ses fonctions, et en cette qualité ils ont prêté les sermens  
 de fidélité à Sa majesté le Roi des Pays Bas et d'obéissance  
 à loi fondamentale ayant été autorisé à recevoir les sermens  
 par l'arrêté précité et conséquence nous les avons installés dans  
 les fonctions susdites après avoir signés avec nous le présent  
 procès verbal.

fait à Ramet le jour mois au lieu dessus  
 D D Beaufort Joseph Jorville  
 P. Mouton L. Deh. amont

Dans les signatures on observe celle du Baron Pierre Dehodiumont, le propriétaire du Château de la Torette et ancien maire à la période française (voir l'autre cahier sur le château de la Torette). Mouton est un des patronyme des plus anciens d'Yvoz, on en parle déjà au 15e siècle.

La demeure aurait été construite en 1771, Un détail d'une photo en noir et blanc, de la collection Paul Crépin – Alexandre Nivarlet, nous montre sur le fronton l'indication de cette date (chiffres colorés par nous, pour la circonstance). D'après justement Alexandre Nivarlet, cette demeure « pourrait être attribuée à l'entrepreneur-architecte JACOB, par ailleurs maître-d'œuvre, en compagnie de l'architecte FAYN, des bâtiments de style Louis XIV de l'Abbaye du Val St Lambert et de l'Église de Ramet. Nous ne connaissons pas ses sources, mais cela semble plus que probable.

